

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1979
Abonnement France	60 F
Membre scolaire	30 F
Abonnement Etranger	66 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	8 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

DUFAY Cl. — Redécouverte dans les Alpes françaises d' <i>Heliophobus kitti</i> (Schawerda), <i>bona species</i> (N. comb.) (Lepidoptères, Noctuidae Hadeninae)	330
HERBULOT C. — Un nouvel <i>Hyposidra</i> africain (<i>Lepidoptera Geometridae</i>)	370
ROUGEOT P.-Cl. — Note sur les <i>Micragone</i> du groupe de <i>M. nenia</i> (Westwood) (<i>Lepidoptera, Attacidae</i>)	371
BUSSY J. — Quelques observations sur le Loir (<i>Gliss gliss</i> L.) et sur la vie de l'animal en captivité	373
KÜHNER R. — Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Plutéales, Tricholomatales (suite)	333

Holotype : 1 ♂, Cameroun, Ngon (3°22'N. ; 11°39'E.), 640 m, 10 au 20-i-1976 (Ph. Darge). Paratypes : Cameroun, village Kala, 18 km W. de Yaoundé, 730 m, 2 au 9-x-1977 (A. Evoé), 2 ♂ ; *idem.*, x-1977 (Ph. Darge), 2 ♂ ; Cameroun, Meukonong (3°53'N. ; 12°13'E.), 700 m, 15-iii-1976 (Ph. Darge), 2 ♂ ; Cameroun, Fakélé II (3°30'N. ; 11°36'E.), 660 m, 10 au 15-x-1976 (Ph. Darge), 1 ♂ ; Cameroun, Forêt de Dzeng (3°46'N. ; 11°57'E.), 650 m, 15-iii-1975 (Ph. Darge), 2 ♂ ; Cameroun, Goyoum (5°12'N. ; 13°23'E.), 620 m, 10-ii-1975 (Ph. Darge), 1 ♂ ; Empire Centrafricain, Préfecture de la Lobaye, Mbata, 1 au 17-viii-1969 (J. Plante), 2 ♂. Longueur de l'aile antérieure de l'holotype : 15,5 mm. Tous dans ma collection.

A noter qu'au village Kala, à Fakélé II, à Goyoum et à Mbata *gracilis* vole en même temps qu'*excavata* (qui n'avait jusqu'à présent été signalé que de la Guinée).

NOTE SUR LES MICRAGONE DU GROUPE DE *M. NENIA* (WESTWOOD) (LEPIDOPTERA, ATTACIDAE)

par Pierre-Claude ROUGEOT.

A ce jour on reconnaissait trois espèces, au remarquable dimorphisme sexuel, de *Micragone*, dans le groupe de *nenia* (Westwood) :

1) *Micragone nenia* (Westwood), décrit en 1849 d'après une ♀ de Libéria (Cap des Palmes), dont le ♂ ne semble pas avoir été figuré souvent (fig. 1).

Distribution : Liberia, Côte-d'Ivoire, Ghana.

2) *Micragone nubifera* Bouvier (Holland, in litteris), du Ghana, figuré en 1936, que nous tenons pour synonyme de l'espèce précédente, après étude des dessins alaires et des genitalia.

3) *Micragone ducorpsi* de Fleury, décrit en 1924, de Guinée. De cette espèce, restée longtemps méconnue, nous avons eu la chance de retrouver les types, au British Museum.

Distribution : Guinée, Haute Volta, Côte d'Ivoire, Ghana, Nord Cameroun, Centre-Afrique...

Or, l'examen de longues séries de *Micragone* de ce groupe figurant dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle, prouve l'existence de deux autres espèces encore confondues avec les deux précédemment retenues.

Nous en donnons brièvement ci-après les caractères essentiels :

Micragone nenioides n. sp. (fig. 2, ♂, 3, ♀).

♂. De plus petite taille que *M. nenia* envergure : 49-57 mm (au lieu de 65-75) : longueur de l'aile antérieure : 24-29 mm.

Diffère de *M. nenia* par :

— Le bord externe des 4 ailes plus fortement denté.

— Dessus, l'épaisseur et la forme de la rayure interne brun sombre, de l'aile antérieure concave dans la cellule, puis en arrière de celle-ci. A l'aile postérieure, la partie anale de la rayure externe est aussi plus marquée.

— Genitalia. Bec de l'uncus surmonté d'une bosse, comme chez *M. nenia*.

Holotype ♂. Sénégal, ancienne collection L. DUPONT.

♀. Envergure 53-67 mm, (au lieu de : 28), longueur de l'aile antérieure : 29-34 mm. Apex de l'aile antérieure beaucoup plus obtus que celui de *M. nenia*, aile postérieure moins étirée.

Rayure interne de l'aile antérieure comme chez le ♂, tache blanche de l'aile postérieure plus développée, surtout dans sa portion abdominale, que dans l'espèce de Westwood.

Allotype ♀. Sénégal, Kaolack, G. MELOU, 1921.

Types au Muséum national d'Histoire naturelle.

Distribution : Sénégal, Mali, Guinée.

Micragone neonubifera n. sp. (fig. 4, ♂. 5, ♀).

♂. Envergure : 68-79 mm, longueur de l'aile antérieure : 33-40 mm. Forme des ailes et coloration de *M. nenia*.

Genitalia. Bec de l'uncus totalement différent de celui de l'espèce de l'ouest africain : en crochet chez cette dernière, il est à peine incurvé (ressemblant ainsi à *M. ducorpsi*) chez *M. neonubifera*.

Les genitalia de cette espèce (comme ceux de la précédente) seront figurés ultérieurement.

Holotype ♂. Congo, Loango, 4-I-1971, Fr. Marie-Clément.

♀ Envergure : 60-72 mm, longueur de l'aile antérieure : 31-36 mm. Ailes allongées comme celles de *M. nenia*, affectant donc une forme bien différente de *M. ducorpsi*.

A l'aile antérieure, la rayure interne, zigzagante, est oblique ; à l'aile posté-

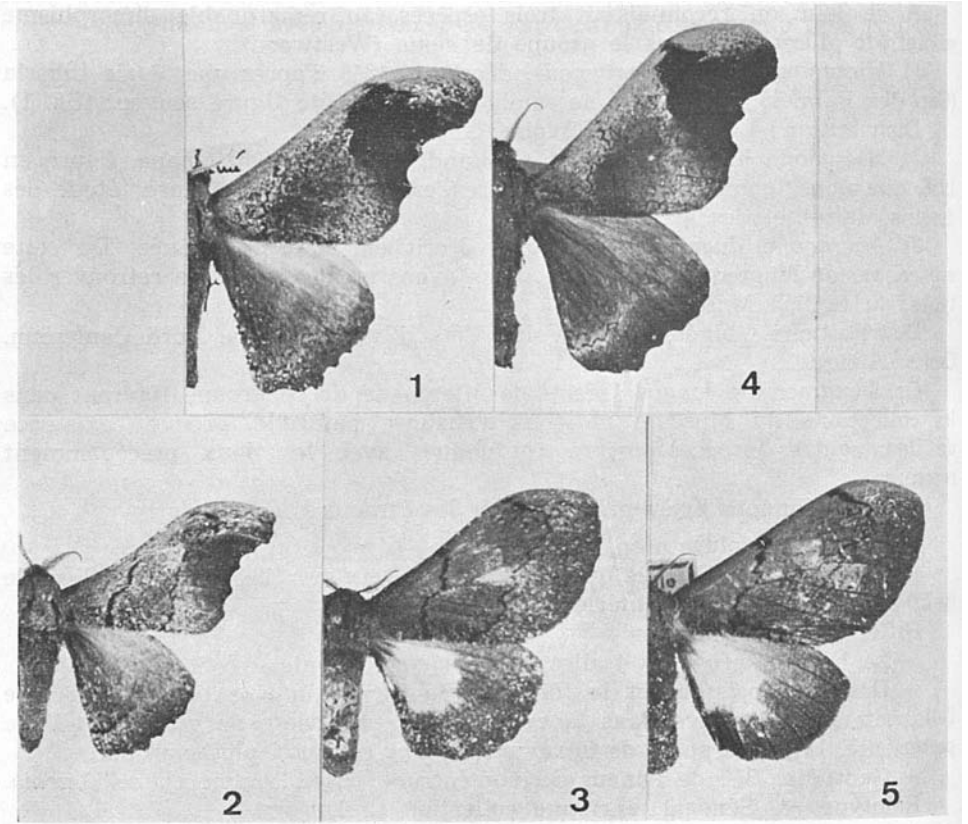


Fig. 1 : *Micragone nenia* ♂. — Fig. 2 : *Micragone nenioides* n. sp. ♂ Holotype. — Fig. 3 : *Micragone nenioides* ♀ Allotype. — Fig. 4 : *Micragone neonubifera* n. sp. ♂ Holotype. — Fig. 5 : *Micragone neonubifera* ♀ Allotype.

rieure la tache blanchâtre médiane est un peu moins développée, surtout en avant de la cellule, que chez les espèces voisines.

Allotype ♀. Gabon, Libreville, 30-XII-1955, P.-C. ROUGEOT, obtenu d'élevage. Types au Muséum national d'Histoire naturelle.

La chenille de cette espèce (décrite par nous en 1962: Initiations Africaines, XIV, 4, p. 54-55, sous le nom de *M. nubifera*), vit sur un *Xylopi*a (Anonacée).

Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle,
45. rue de Buffon, 75005 Paris.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE LOIR (GLISS GLISS L.) ET SUR LA VIE DE L'ANIMAL EN CAPTIVITE

par J. Bussy.

Le loir, *Gliss gliss* (Linnaeus, 1766) forme, en France avec le lérot et le muscardin, la famille des *Gliridae*.

C'est un rongeur au pelage entièrement gris, sauf le ventre et le dessous de la queue qui sont blancs. Une tête de rat avec des yeux saillants, des oreilles bien développées couvertes de poils ras, il porte une cinquantaine de vibrisses pouvant atteindre 5 cm de long. La queue touffue, arrondie, est garnie de longs poils. Les pattes antérieures ont quatre doigts et un pouce rudimentaire, les pattes postérieures ont cinq orteils avec des griffes recourbées. Ces pattes lui permettent, avec une grande agilité, de se déplacer dans tous les sens sur une surface verticale qui ne possède que peu d'aspérités. La tête et le corps mesurent 16 cm, la queue 11,5 cm. Le poids est de 200 gr. pour un animal de quatre mois élevé en captivité. Cette rapide augmentation pondérale est certainement due à une suralimentation avec peu d'exercice, car des animaux plus âgés n'atteignent souvent que le poids de 150 gr. L'animal possède douze mamelles: quatre pectorales, quatre abdominales et quatre inguinales.

Formule dentaire: I 1/1, C 0/0, Pm 1/1, M 3/3.

Formule chromosomique: $2N = 62$.

Divers auteurs donnent de deux à neuf petits en juin ou juillet pour une gestation de trois à quatre semaines. Nous avons obtenu des parturitions en juillet et septembre; il n'est pas impossible que, comme pour le lérot, il y ait deux portées par an (1).

C'est un animal nocturne mais que l'on peut observer dans la journée plus souvent que le lérot.

Les Romains l'élevaient pour le manger, c'était leur *Mus edulis* et d'après BUFFON, le loir était consommé dans plusieurs pays de l'Europe méridionale et surtout en Italie.

Dans la nature, l'animal se nourrit comme le lérot: fruits, insectes, œufs, oisillons et quant il occupe une habitation, il ne néglige ni le fromage ni les confitures.

Il semble qu'il ne vive que dans les forêts de feuillus, mais il s'adapte bien dans les vergers, et même dans les habitations où il cohabite très bien avec le lérot.

Présent dans toute la France, sauf la région côtière de la Mer du Nord, il ne dépasserait pas 1500 m d'altitude (8).

Dans la région Rhône-Alpes, il n'est guère abondant: